



REPUBLIQUE D'HAÏTI

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
ET DE LA POPULATION**

*Bureau du Ministre*

DG-05-23 H721

16 MAI 2023

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Il est porté à la connaissance du public en général, des associations socioprofessionnelles, des associations d'hôpitaux du pays, des compagnies d'assurance et des professionnelles en sciences de la santé en particulier, qu'à partir de la présente, un nouveau modèle de **Permis d'Exercer** (Licence) est mis en circulation répondant à des normes de haute sécurité technologique.

Les professionnels dentistes, sages-femmes, technologistes médicaux, pharmaciens, infirmières, infirmières praticiennes, médecins et médecins spécialistes sont invités à s'enregistrer à la Direction de la Formation et de Perfectionnement en Sciences de la Santé (**DFPSS**) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) pour l'obtention du nouveau document dont les modalités d'application sont publiées sur le site officiel du MSPP et au bureau de ladite direction.

Les détenteurs des anciens **Permis d'Exercer** (Licence) disposent d'un délai allant jusqu'à Janvier 2024 pour régulariser leur situation.

Approuvé par: **Alex LARSEN**  
Docteur en Médecine  
Ministre



*Lauré Adrien*  
**Dr. Lauré ADRIEN**  
Directeur Général

